

## PROTOCOLE D'URGENCE

SI L'INFIRMIÈRE EST ABSENTE DE L'ÉTABLISSEMENT

« Il appartient à chacun de porter secours à toute personne en danger »

**COMPOSER LE 15, LE SAMU DÉCLENCHÉ 24H/24 LA SOLUTION ADAPTÉE**  
**(d'un téléphone fixe ou portable)**



- Écarter la source du danger
- Couvrir
- Éloigner la foule
- Rassurer la victime
- Ne pas donner à boire ni à manger



- Répondre aux questions du SAMU, ne pas raccrocher le premier
- Préciser le lieu (bâtiment, cantine, gymnase, cour...) aller au-devant des secours
- Suivre les instructions
- Prévenir le chef d'établissement et les parents de la victime



- En cas de chute, ne pas déplacer la victime
- Si saignement abondant : appuyer et allonger.
- Si crise d'épilepsie : observer et veiller à la sécurité de l'élève.
- Si traumatisme du membre : ne pas mobiliser
- Si perte de connaissance : placer en PLS (Position Latérale de Sécurité)
- Si crise d'angoisse : calmer et rassurer

**GARDER SON CALME ET PRÉVENIR AU 220 (LA VIE SCOLAIRE) OU LE 200 (LOGE)**

Mr Cognat

Le Proviseur

Les infirmières

Mesdames DIEUDONNÉ et CHARVET

